ANNEXE AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

201971

INDEMNITE DE BORD SUSCEPTIBLE D'ETRE VERSEE A CERTAINS OUVRIERS DE L'ETAT, CHEFS D'EQUIPE ET TECHNICIENS A STATUT OUVRIER DU MINISTERE DE LA DEFENSE (NON SOUMISE A RETENUE FSPOEIE)

Identification de la fiche

Entité	ARM MI 150
Code BJ	201971
Code PAY	1971
Libellé BJ	Indemnité de bord susceptible d'être versée à certains ouvriers de l'État, chefs d'équipe et techniciens à statut ouvrier du ministère de la défense (non soumise à retenue FSPOEIE)
Objet du complément	Impacts Fiscalité/cotisations/contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/06/2017
Date de validité annexe	01/06/2017
Fin de validité annexe	

Impacts sur modalités de service :

Temps partiel: sans impact.

Cessation progressive d'activité : sans impact.

Impacts sur absences et congés :

Congés et absences de toute nature : sans objet.

Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	
0	IMPOSABLE	Х
	PENSION CIVILE	
	RAFP	
O aux	IRCANTEC	Х
O reg	FSPOEIE	
0	CSG	Х
0	CRDS	Х
O aux	VEUVAGE	Х
O aux	MALADIE	Х
O aux	VIEILLESSE	Х